

Paris, le 22 mai 2007

De nouvelles dates en régions pour la tournée d'information du Centre National de la Chanson, des Variétés et du Jazz.

Dans le but de mieux se faire connaître d'un nombre croissant d'interlocuteurs, le CNV reprend la route des régions françaises pour rencontrer tous les professionnels du secteur. Après les premières étapes de 2006, l'Île de la Réunion, le Nord-Pas-de-Calais, la Bretagne, la Haute Normandie, les Antilles, la région Rhône-Alpes, Midi Pyrénées, l'Aquitaine, la région Centre, Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Poitou Charente, Languedoc Roussillon, et quatre départements de l'Île-de-France, d'ici la fin 2007, la Bourgogne, la Lorraine, la Basse-Normandie, les Pays-de-la-Loire, l'Auvergne, la Champagne-Ardenne, la Corse, la Franche-Comté, le Limousin, la Picardie, l'Alsace, Paris, la Seine-Saint-Denis et le Val de Marne vont accueillir les réunions d'information du CNV.

Le prochain rendez-vous est fixé avec les professionnels de Basse-Normandie, le lundi 18 juin à partir de 14h30 dans la salle de réunion de la Direction Régionale des Affaires Culturelles : 13 bis rue Saint Ouen - 14052 Caen.

Suivront une rencontre avec les professionnels des Pays-de-la-Loire le vendredi 7 septembre et une rencontre avec ceux de la Bourgogne le vendredi 14 septembre (horaires et lieux non connus à ce jour).

Le déroulement de ces réunions est systématisé sous la forme d'une présentation vidéo du CNV, suivie d'une séance de questions/réponses sur les diverses facettes de ses activités et de son fonctionnement : perception de la taxe sur les spectacles de variétés, licences d'entrepreneurs de spectacles et affiliation au CNV, mécanismes d'aides du CNV en faveur des salles (activité et équipement), des festivals, des tournées, assistance à maîtrise d'ouvrage, aides à la promotion des spectacles, activité « ressources » du CNV,...

Ces rencontres sont libres d'accès.

Merci de confirmer votre venue par mail à : frederic.rosenthal@cnv.fr

Le Centre National de la Chanson, des Variétés et du Jazz (CNV) est un établissement public industriel et commercial, sous tutelle du ministère de la Culture et de la Communication, regroupant l'Etat, les organisations professionnelles du spectacle et les collectivités territoriales. Il a pour mission le soutien au spectacle vivant dans le secteur des variétés et des musiques actuelles à partir des fonds collectés par la perception de la taxe fiscale sur les spectacles de variétés. C'est ainsi qu'au 31 décembre 2006, près de 15 millions d'euros de taxe ont été déclarés au titre des représentations ayant eu lieu en 2006. Ils ont permis de distribuer 837 aides, pour un montant dépassant les 14 millions d'euros. Le CNV compte aujourd'hui 1 279 entreprises de spectacles affiliées.

Pour plus d'informations :

Service communication : Frédéric Rosenthal : 01 56 69 11 40
frederic.rosenthal@cnv.fr / fax : 01 53 75 42 61 / <http://www.cnv.fr>